



Rapport sur la situation financière 2023

Table des matières

Introduction	3
Résumé	4
1. Activité de la société	5
2. Résultats de l'entreprise	6
2.1. Primes, sinistres et charges.....	6
2.2. Produits et charges extraordinaires.....	7
3. Gouvernance et gestion des risques.....	8
3.1. Conseil d'administration et Direction	8
3.2. Gestion du risque.....	9
3.3. Politique de risque	10
3.4. Système de contrôle interne.....	11
4. Profil de risque.....	12
4.1. Catégories de risques.....	12
4.2. Concentration des risques	13
4.3. Monitoring et réduction du risque	13
5. Evaluation	14
6. Gestion du capital.....	17
7. Solvabilité	18
Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels	20

Introduction

Firstcaution SA (« Firstcaution ») est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans l'assurance caution pour la garantie de loyer sur le territoire Suisse.

Raison sociale :	Firstcaution SA (CHE-114.631.609)
Siège :	Nyon
Capital-actions :	CHF 5'178'058.85

Le capital social de la Société est entièrement libéré.

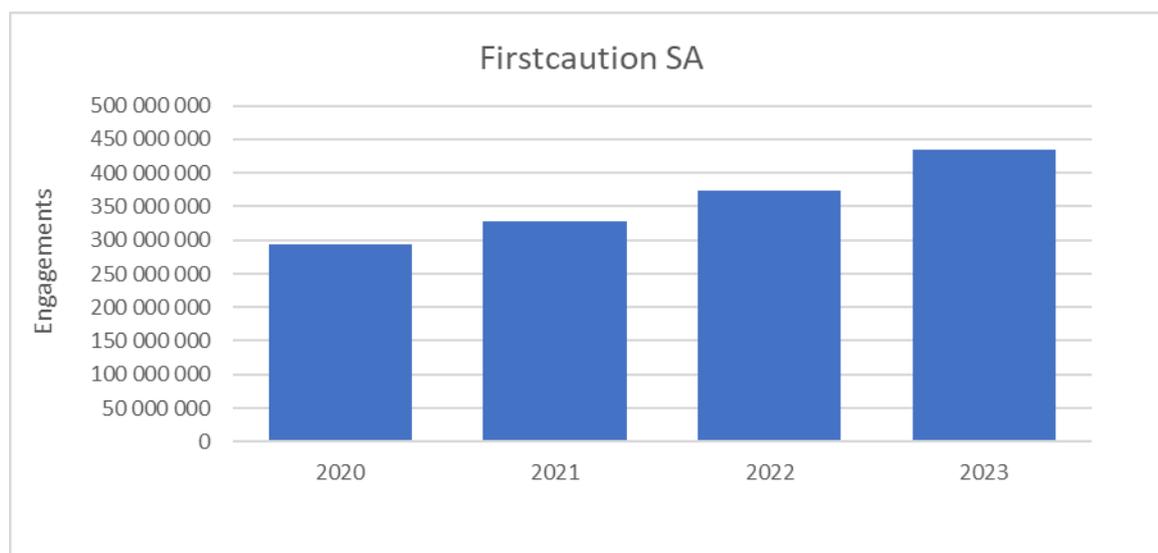
Le groupe détenu par Compagnie du Mont Cervin détient directement et indirectement 96.47% du capital de la Société Firstcaution (Compagnie du Mont Cervin : 76.36%, c/o Finexo GmbH – Bollwerk 19, 3011 Bern et Compagnie Frey : 20.11%, Domaine des Rozais – 51500 Rilly la Montagne).

Le marché flottant représente 3.53% du capital de la Société.

Résumé

Firstcaution SA, est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans les garanties locatives privées et commerciales avec ou sans dépôt. Historiquement implantée en Suisse romande, Firstcaution a étendu son développement à toute la Suisse et dispose désormais d'une équipe renforcée en Suisse alémanique et d'un bureau de représentation au Tessin.

Firstcaution poursuit son développement, son portefeuille d'engagements a progressé de 16.37% (de 373.6 millions de francs en 2022 à 434.8 millions de francs à fin 2023).



Le volume des primes pour propre compte a augmenté de 19.3% pour atteindre 22.9 millions de francs à fin 2023 (19,2 millions de francs en 2022). Cette croissance est le fruit de la qualité des services apportés, de la proximité des équipes avec le terrain mais aussi d'une notoriété croissante du développement de nouveaux partenariats.

En 2021, Firstcaution s'est engagée dans un processus de modernisation et perfectionnement de ses solutions technologiques et a beaucoup investi, y compris en ressources humaines pour accompagner la mutation. En 2022 et 2023, les investissements se sont poursuivis de façon importante pour accompagner la forte croissance et soutenir la richesse de l'offre de service

En conséquence de ces investissements stratégiques, Firstcaution a enregistré d'importants frais d'acquisition sur l'exercice 2023 tout comme sur l'exercice précédent.

La dotation en fonds propres au 31.12.2023 s'élève à 7.79 millions de francs, ce qui représente une légère hausse de 0.3% par rapport à l'année précédente (7.77 millions de francs en 2022).

1. Activité de la société

Firstcaution est la seule compagnie d'assurance suisse indépendante, agréée par la FINMA, et spécialisée dans l'assurance cautionnement pour la garantie de loyer sur le territoire suisse. La FINMA a accordé à Firstcaution l'autorisation d'exercer l'activité d'assurance dans la branche B15 Caution le 8 mai 2009. Depuis lors, la société n'a cessé de développer des atouts majeurs lui permettant d'enregistrer chaque année une croissance significative de son activité.

Firstcaution continue de renforcer sa position de leader sur la garantie de loyer flexible en Suisse.

Objectifs stratégiques

La migration vers les nouveaux outils CRM et ERP vont permettre à Firstcaution d'améliorer constamment ses services auprès de ses partenaires et clients locataires. L'innovation est au cœur des réflexions, l'objectif étant de permettre à Firstcaution d'anticiper et accompagner les évolutions du marché de la gérance et sa digitalisation.

Firstcaution va encore améliorer la qualité de ses prestations, en étant plus agile et réactif. La digitalisation de certains processus va permettre de concentrer les efforts des collaborateurs sur des tâches à valeur ajoutée. Firstcaution porte une attention particulière à la personnalisation du service et veille à préserver un équilibre pour digitaliser sans déshumaniser.

Perspectives 2024

Firstcaution a choisi d'investir dans des outils performants et dispose aujourd'hui des meilleures solutions du marché pour renforcer son développement et accélérer sa croissance. En capitalisant sur l'innovation, Firstcaution va poursuivre l'intégration de ses services dans les différents écosystèmes de ses partenaires et améliorer ainsi la digitalisation de ses services.

Le renforcement des équipes est aussi un atout majeur. L'année 2024 présente de belles perspectives de croissance.

2. Résultats de l'entreprise

2.1. Primes, sinistres et charges

Primes

Les primes acquises nettes de l'exercice comptable 2023 s'élèvent à CHF 22'900'343 et enregistrent une progression annuelle de 19.3 %.

	(en CHF)	
	2023	2022
Primes pour propre compte	22 900 343	19 198 781

Sinistres

L'évolution de la sinistralité ci-dessous prend en considération les sinistres payés, les recouvrements perçus, la part des réassureurs et la variation des provisions techniques.

	(en CHF)	
	2023	2022
Sinistres	-5 896 060	-3 715 529
Variation des provisions techniques	-273 773	-601 935

Charges

Les frais d'acquisitions et de gestion brut ont globalement suivi l'évolution de l'activité de l'entreprise. L'effectif moyen 2023 est de 51.8 UP (contre 52.7 UP en 2022).

	(en CHF)	
	2023	2022
Frais d'acquisition et de gestion	-14 652 861	-13 509 695
Amortissements	-659 981	-423 028
Frais d'acquisition et de gestion brut	-15 312 842	-13 932 723

2.2. Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent la vente d'un véhicule KCHF 48, consécutif à un rachat de leasing.

En 2022, les produits extraordinaires étaient principalement composés de KCHF 68 de correction de plan d'amortissement des immobilisations et de KCHF 32 d'une reprise de provision excédentaire 2021 pour impôt.

Les charges extraordinaires sont réparties de la manière suivante :

- Rachat d'un véhicule leasing KCHF 58
- Autres charges KCHF 71

Evènements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel important ne s'est produit au cours de l'exercice.

Activités de recherche et développement

Aucune activité de recherche n'a été réalisée au cours de l'exercice.

La société poursuit le travail de développement de son système d'information pour le rendre toujours plus performant. Elle déploie des outils innovants, à la fois pour ses clients et ses partenaires mais aussi pour son fonctionnement interne.

3. Gouvernance et gestion des risques

3.1. Conseil d'administration et Direction

Le Conseil d'administration est l'organe suprême de supervision et d'organisation de Firstcaution. Il est responsable de la détermination de la stratégie à long terme de la société, de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de l'organisation de l'information financière et de l'audit, ainsi que de la planification financière. Le Conseil d'administration supervise la gestion de la société conformément aux exigences légales et réglementaires appropriées, aux meilleures pratiques professionnelles, aux statuts de la société et aux règlements internes.

Conformément aux statuts de la société, les administrateurs sont élus individuellement pour une période d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Chaque membre est rééligible annuellement.

Au 31 décembre 2023, la composition du conseil d'administration était la suivante :

- Président du Conseil d'administration : Jean-Jacques Frey, fondateur du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration, membre du Comité d'Audit et des Risques : Daniel Oyon, professeur à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Membre depuis 2022.
- Membre du conseil d'administration, présidente du Comité d'Audit et des Risques : Chrystelle Begin Proth, directrice générale des autres activités du groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration : Alain Schmitter, il a été directeur général du groupe d'assurance du Crédit Mutuel. Membre depuis 2015.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié pour l'entreprise et prescrit l'appétit de Firstcaution pour le risque, définit la politique de risque globale et approuve le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et est responsable en dernier ressort de sa mise en œuvre et du contrôle des risques globaux.

Le Conseil d'administration maintient une culture d'entreprise et de risque qui garantit que les activités de croissance de la société sont alignées sur ses objectifs stratégiques et de gestion des risques tout en s'assurant que les opérations commerciales sont conformes aux lois et réglementations en vigueur. Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié, conforme à la stratégie de la société, à son plan d'affaires, y compris les plans financiers et d'investissement et ses programmes de rémunération.

Le Comité d'Audit et des Risques (CAR) a été créé par le conseil d'administration conformément au chapitre 5 du règlement d'organisation de la société. Il est composé de membres nommés par le Conseil d'administration et choisis parmi eux. Il examine et supervise le cadre de gestion des risques à l'échelle de la société et les processus de gestion relatifs au profil de risque de la société. Le Conseil d'administration et son CAR sont chargés de veiller à ce qu'un cadre approprié de gestion des risques opérationnels, qui comprend un système de contrôle interne, soit maintenu dans l'ensemble de l'entreprise, et de surveiller et d'examiner la structure de gestion des risques pour s'assurer que l'entreprise gère les risques de manière appropriée.

Le comité de direction de Firstcaution est présidé par Céline Frey, directrice générale de la société. Il compte parmi ses membres depuis début 2024 :

- Chief Information Officer, Umer Ali
- Chief Commercial Officer, Cornelia Hannig
- Chief Financial Officer, Fabrice Lanz

L'organe de révision externe de Firstcaution pour l'exercice 2023 était Ernst & Young SA à Lausanne avec M. Marco Schmid comme réviseur responsable.

L'actuaire de Firstcaution est Towers Watson SA à Lausanne et l'actuaire responsable est Mme Claude Pidoux.

L'auditeur interne est Grant Thornton Spiess SA à Genève et l'auditeur responsable est M. Khaled Elfeshawey. La fonction d'audit interne a été externalisée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2023.

3.2. Gestion du risque

La structure de gestion du risque de Firstcaution s'articule autour du concept des trois lignes de défense :

- Première ligne de défense – Processus opérationnels : Couvre les opérations courantes de l'activité dans lesquelles la société est exposée à des risques. L'activité de contrôle à ce niveau limite et atténue le risque et garantit l'efficacité des processus opérationnels.
- Deuxième ligne de défense – Risk Management et Compliance : Ces fonctions assurent la surveillance de l'exposition de la société au risque et le respect des prescriptions légales, des directives internes et des standards de la profession.
- Troisième ligne de défense - Audit interne : La fonction d'audit interne évalue l'efficacité de la gestion des risques et du cadre de gouvernance par une surveillance indépendante des première et deuxième ligne de défense. La fonction d'audit interne de Firstcaution rend compte directement au Comité d'Audit et des Risques (CAR).

« Business Operations Managers »

Les Business Operations Managers sont responsables de fonctions spécifiques au sein de la société. Ils organisent leurs domaines respectifs dans le respect des directives et process définis et veillent à intégrer les contrôles adéquats.

Gestion du risque et compliance

Les fonctions de Risk Management et Compliance sont indépendantes des fonctions opérationnelles de la société. Elles sont hiérarchiquement rattachées au CEO et peuvent être subordonnées au Conseil d'administration et au CAR pour des missions spécifiques. Elles ont un accès direct et régulier au Conseil d'administration et au CAR. Pour accomplir leurs tâches, les fonctions de Risk Management et Compliance ont un accès illimité à toutes les personnes et à toutes les informations de la Société.

La fonction de Risk Management est chargée d'assurer la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des risques, de gérer efficacement les risques et d'assurer la surveillance et le reporting complet et systématique des risques individuels et agrégés.

La fonction Compliance assure la gestion de la conformité réglementaire dans toutes les activités, rend compte au Conseil d'administration et à la Direction, notamment quant à l'adéquation de la gouvernance de l'entreprise.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure de l'adéquation générale du cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en surveillant la mise en œuvre des stratégies de risque par rapport aux limites d'appétence au risque de l'entreprise. Le CAR supervise, évalue et contrôle l'efficacité du système de contrôle interne de la société, les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

Actuariat

L'actuaire de Firstcaution pour l'exercice 2023 était Towers Watson SA avec Madame Claude Pidoux comme actuaire responsable. L'actuaire est chargé de veiller à ce que la fortune liée soit en tout temps conforme aux exigences du droit de la surveillance, d'estimer les provisions et les risques d'assurance dans le contexte global des risques d'entreprise et de déterminer la solvabilité de la société.

Audit Interne

La fonction d'audit interne a été externalisée et confiée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2023.

La fonction d'audit interne est directement rattachée au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques. L'auditeur interne, autonome et indépendant des organes de Firstcaution, participe à la surveillance de la gestion opérationnelle et financière de la société. Il exerce ses activités sur la base de plans d'audit périodiques et évalue la gouvernance d'entreprise, les processus de management et opérationnels, la gestion des risques et l'efficacité des contrôles, les processus liés au bouclage financier, et de manière générale, l'exécutif et l'opérationnel de la société.

Auditeur externe

L'auditeur externe de Firstcaution pour l'exercice 2023 était Ernst & Young SA, Lausanne.

3.3. Politique de risque

L'entreprise veille à ne pas développer d'activité où le risque inhérent pourrait mettre en péril sa solvabilité ou son existence. Les objectifs principaux de la politique de gestion des risques de la société sont de garantir que :

- La performance de l'entreprise est en adéquation avec sa stratégie et sa politique ou procédures de gestion des risques ;
- Les opérations sont conduites en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Les processus de prise de décisions s'appuient sur une information fiable et exhaustive ;
- Une organisation adéquate et qualifiée est en place afin de gérer efficacement les processus opérationnels, et en particulier dans le respect du principe de séparation des tâches ;
- L'exposition au risque est en conformité avec l'appétit au risque défini par la société et avec la stratégie de réassurance ;

- Le niveau de la fortune liée couvre l'exposition née des contrats d'assurance ;
- La préservation de la réputation de la société.

3.4. Système de contrôle interne

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de Firstcaution est basé sur une forte culture d'entreprise et couvre les procédures, méthodes et mesures prescrites en interne. Il est conçu pour assurer un contrôle adéquat de la gestion des risques, conduisant à des processus efficaces, à des rapports financiers fiables et à l'assurance de la conformité aux lois et règlements.

Firstcaution a engagé une mutation technologique vers des applicatifs performants. La société s'assure en tout temps que les risques liés aux processus intérimaires et nouvellement conçus sont évalués et contrôlés.

Le suivi continu des mesures d'atténuation et la vérification des contrôles associés aux risques inhérents identifiés garantissent que les risques résiduels restent dans les limites de l'appétit pour le risque de la société. Ces actions font partie intégrante du cadre de gestion du risque de Firstcaution.

L'analyse des risques est prise en compte par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de la stratégie de la société, que ce soit en matière de gouvernance, de conduite des affaires (souscription, produits, gestion des actifs, etc.) et de surveillance. Cela permet d'assurer que la vision stratégique de Firstcaution est fondée sur l'analyse du risque et traite des aspects légaux ou réglementaires, tout en garantissant la protection des assurés.

4. Profil de risque

Dans l'exercice de son activité d'assurance, la société est exposée à divers risques de plusieurs natures, dont principalement le risque d'assurance, le risque de marché et d'investissement, le risque de crédit et le risque opérationnel.

4.1. Catégories de risques

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions de survenance, de montant ou de périodicité.

La société utilise toutes sortes de données disponibles relatives aux clients, ainsi que, le cas échéant, d'autres informations de source interne ou externe pour apprécier leur solvabilité et déterminer, pour une certaine catégorie de contrats, le montant approprié de la prime. Les polices d'assurance ne peuvent être émises que dans le cadre de pouvoirs délégués et dans le respect du cadre réglementaire.

Pour se prémunir d'une exposition trop élevée, la société recourt à la réassurance. Elle assure à la société une plus grande sécurité dans son équilibre financier et sa solvabilité et augmente sa capacité à supporter un accroissement de la sinistralité dans un contexte de scénarios économiques défavorables.

Des informations quantitatives sur le risque d'assurance sont présentées dans la section 7. ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de marché et d'investissement

Le risque de marché et d'investissement est le risque de subir des pertes économiques résultant de variations des prix du marché ou des taux d'intérêt.

Le business model de la société conduit à une exposition limitée aux facteurs de risque de marché et d'investissement. La stratégie d'investissement de la société repose sur la gestion prudente de ses liquidités et de sa solvabilité ; la société poursuit une politique d'investissement conservatrice.

Des informations quantitatives sur le risque de marché sont présentées à la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque potentiel de subir des pertes économiques survenant lorsqu'un débiteur ne respecte pas les termes d'un contrat et/ou que la garantie sous-jacente est insuffisante pour satisfaire une obligation.

Des informations quantitatives sur le risque de crédit sont présentées dans la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de processus internes, de personnes ou de systèmes inadéquats ou défectueux, ou d'événements extérieurs. Firstcaution considère le risque juridique et le risque de conformité comme faisant partie du risque opérationnel.

Firstcaution s'assure du contrôle systématique de tous ses processus opérationnels et veille à ce que les opérations soient conformes à toutes les exigences légales et réglementaires internes et externes. La systématisation des opérations de contrôle et la mise en place de mesures correctives permettent de limiter les risques dans les processus opérationnels et prévenir l'occurrence d'événements qui pourraient avoir de graves conséquences pour l'entreprise.

Autres risques significatifs

Le risque de liquidité est le risque que l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais convenus ses obligations financières. A ce titre, Firstcaution a une politique de gestion et de placement de ses liquidités très prudente.

Le risque stratégique est le risque de déviance par rapport à la stratégie en raison de mauvaises décisions prises dans le cadre de processus opérationnels ou de difficultés à s'adapter dans un environnement évolutif.

Le risque de réputation est le risque de pertes économiques résultant de l'atteinte à la réputation de l'entreprise. L'entreprise reconnaît que le risque de réputation peut être difficile à quantifier et qu'il peut être la conséquence d'autres risques. Par conséquent, l'entreprise gère le risque de réputation en tenant compte de l'impact sur la réputation lors de l'évaluation des autres risques.

4.2. Concentration des risques

Concentration géographique

Firstcaution présente un risque de concentration géographique du fait que la société réalise toute son activité sur le territoire suisse.

Concentration du risque d'assurance

L'exposition de Firstcaution à une concentration du risque d'assurance est considérée comme faible du fait de (1) la multitude de polices d'assurance de faibles montants et (2) de sa politique de réassurance qui couvre l'exposition au risque appréciée par client et non par police d'assurance, le risque résultant de l'accumulation de plusieurs contrats pour une même contrepartie est ainsi atténué.

4.3. Monitoring et réduction du risque

Conformément à ses exigences réglementaires, Firstcaution procède à des analyses prospectives à l'aide de scénarios de stress dans le cadre du Swiss Solvency Test et du rapport ORSA afin de mieux appréhender son exposition future au risque. Les résultats de ces analyses sont utilisés, le cas échéant, pour modifier ou renforcer les processus de gestion des risques de l'entreprise ou adapter son exposition aux risques.

5. Evaluation

Le bilan individuel de Firstcaution en valeur conforme au marché se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		En Mio. CHF	En Mio. CHF	En Mio. CHF
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux			
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements			
	Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
Créances sur instruments financiers dérivés				
Dépôts découlant de la réassurance acceptée				
Liquidités		37.49	37.49	48.30
Part des réassureurs dans les provisions techniques				
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)				
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)				
Assurance directe : assurance dommages				
Assurance directe : assurance-maladie				
Réassurance active : assurance dommages				
Réassurance active : assurance-maladie				
Assurance directe : autres affaires				
Réassurance active : autres affaires				
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles		0.18	0.18	0.18
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis				
Immobilisations incorporelles		2.09	2.09	1.97
Créances nées d'opérations d'assurance		0.64	0.64	1.67
Autres créances		3.49	3.49	3.78
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	0.52	0.52	0.64	
Total des autres actifs	44.41	44.41	56.53	
Total valeur des actifs conforme au marché	44.41	44.41	56.53	

Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	0.91	0.91	1.38
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	0.91	0.91	1.38
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Montant minimum		0.67	0.83
	Valeur des autres engagements conforme au marché	Provisions non techniques		
Dettes liées à des instruments de taux				
Dettes sur instruments financiers dérivés				
Dépôts résultant de la réassurance cédée				
Dettes nées d'opérations d'assurance		22.03	22.03	29.29
Autres passifs		4.93	4.93	9.06
Comptes de régularisation		2.92	2.92	3.41
Dettes subordonnées		1.50	1.50	1.50
Total valeur des engagements conforme au marché	Total de la valeur des engagements conforme au marché.	32.29	32.97	45.48
	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	12.12	11.44	11.05

En préambule, relevons que le SST 2023 a fait l'objet d'un « restatement » pour être comparable au SST 2024, suite à la prise en compte du montant minimum dans le capital porteur de risque en lieu et place du capital cible en application de la révision de l'Ordonnance sur la Surveillance des assurances (OS) au 1^{er} janvier 2024.

La valeur des actifs conforme au marché a fortement augmenté entre 2022 et 2023. Cela s'explique essentiellement par l'évolution positive des affaires de Firstcaution au cours de l'exercice 2023, se traduisant par une hausse des liquidités et des créances nées d'opérations d'assurance. Notons également que les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable, dont l'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à CHF 0.466 million en 2023, à CHF 0.971 million en 2022 et à CHF 1.598 millions en 2021.

Les actifs de Firstcaution ne sont composés que de liquidités, d'immobilisations corporelles et incorporelles, de créances et d'actifs de régularisation. Par conséquent, la valeur de marché de l'ensemble des actifs de Firstcaution correspond à leur valeur statutaire, à l'exception des recouvrements bruts activés à l'actif du bilan. En effet, les futurs flux de recouvrements attendus pris en considération pour la détermination des recouvrements activés au bilan statutaire sont limités à ceux attendus sur le prochain exercice, alors que, pour la détermination du best estimate, les recouvrements attendus sont pris en compte sur toutes les années de liquidations futures.

Conformément aux descriptions techniques de la FINMA pour les assureurs actifs uniquement dans la garantie de loyer, la valeur des engagements d'assurance conforme au marché est déterminée uniquement sur les sinistres ouverts (sinistres n'ayant pas encore été payés) après recouvrements. Elle comprend toutefois également la provision pour frais de sinistres ne pouvant être imputés directement aux sinistres individuels (ULAE). Les recouvrements attendus sur les sinistres fermés (sinistres ayant déjà été payés) apparaissant à l'actif du bilan. En outre, comme l'évaluation à la valeur de marché ne doit comporter aucune réserve implicite ou explicite de sécurité, de fluctuation ou autres, les provisions de sécurité et pour fluctuations évaluées à la valeur proche du marché sont nulles. La forte hausse de la valeur des engagements d'assurance conforme au marché entre l'exercice précédent et celui sous revue s'explique d'une part par une importante augmentation des sinistres ouverts au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022. Enfin, rappelons que le montant minimum est désormais pris en compte dans la valeur des engagements d'assurance conforme au marché.

La valeur des autres engagements conforme au marché est identique à leur valeur au bilan statutaire, à l'exception des recouvrements cédés activés au passif du bilan, les recouvrements attendus étant pris en compte sur toutes les années de liquidations futures. Les autres engagements ne sont composés que des dettes nées d'opérations d'assurance, des autres passifs, des passifs de régularisation et des dettes subordonnées. La nette augmentation constatée entre 2022 et 2023 s'explique principalement par la hausse des dettes nées d'opérations d'assurance, particulièrement des primes perçues d'avance (CHF 1.5 millions) et des dépôts des assurés (CHF 5.6 millions), engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. Quant aux autres passifs, ils ont aussi augmenté de l'ordre de CHF 3.9 millions, dont CHF 3.2 millions relatifs à l'augmentation des comptes courants envers des sociétés du groupe.

En conséquence, la différence entre les fonds propres statutaires indiqués dans le rapport d'activité de CHF 7.79 millions et les fonds propres évalués de manière conforme au marché (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière conforme au marché) de CHF 11.05 millions se constitue des différences entre la valeur statutaire et la valeur de marché des postes suivants :

- recouvrements activés bruts de CHF 1.86 millions ;
- recouvrements activés cédés de CHF – 0.31 million ;
- provisions pour sinistres brutes de CHF 0.86 million ;
- provisions de sécurité et pour fluctuations de CHF 1.68 millions ;
- montant minimum de CHF – 0.83 million.

Pour évaluer le montant minimum, les capitaux cibles des années futures sont estimés, par mesure de simplification, sur la base du risque pour sinistres des années précédentes, du risque de crédit pour la réassurance passive et pour les recouvrements attendus ainsi que de l'impact sur le capital cible des scénarios relatifs à la branche d'assurance déroulés proportionnellement à la liquidation des paiements et frais pour sinistres pendant le Run-Off. Le montant minimum de Firstcaution affiche une hausse de CHF 0.67 million pour l'exercice précédent à CHF 0.83 million pour l'exercice sous revue principalement due à l'augmentation de l'impact des scénarios, en particulier du scénario de concentration des liquidités auprès de la BCF.

Outre les risques techniques, de marché et de crédit qui sont détaillés ci-après, les autres effets sur le capital cible de Firstcaution sont les suivants et se montent respectivement pour l'exercice sous revue et pour l'exercice précédent à :

- impact des scénarios pour CHF 6.61 millions contre CHF 4.77 millions ;
- résultat actuariel attendu de CHF 1.86 millions contre CHF 2.20 million ;
- résultat financier attendu pour CHF – 0.02 million contre CHF – 0.11 million.

6. Gestion du capital

La stratégie de planification du capital, élaborée sur la base d'une approche par scénario, privilégie en cas de croissance du volume des affaires à moyen terme (2 à 3 ans) une affectation prioritaire du résultat aux réserves issues de bénéfice.

La nature des placements constitués de liquidités et le niveau des provisions de nature actuarielle n'engendrent pas la création de réserves latentes significatives pouvant présenter une différence notable avec les fonds propres reportés dans les états financiers au 31 décembre 2023.

7. Solvabilité

Les modèles standards de la FINMA continuent d'être appliqués par Firstcaution pour la détermination de sa solvabilité.

La solvabilité individuelle de Firstcaution se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	12.12	11.44	11.05
	Déductions	-2.09	-2.09	-1.97
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			1.50
	Capital de base	10.03	9.35	10.58
	Capital complémentaire			
	CPR	10.03	9.35	10.58

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	1.57	1.57	2.36
	Risque de marché	0.04	0.04	0.07
	Effets de diversification	-0.86	-0.86	-0.83
	Risque de crédit	4.12	4.12	2.02
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	3.36	2.68	4.77
	Capital cible	8.23	7.55	8.38

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	123.8%	123.8%	126.3%

Le capital porteur de risque de Firstcaution couvre toujours le capital cible avec un quotient SST de 126.3% pour l'exercice sous revue en légère augmentation par rapport au quotient SST de 123.8% pour l'exercice précédent. Le quotient SST étant supérieur à 100%, Firstcaution se situe toujours dans le domaine dit vert, ce qui signifie que la FINMA ne prend pas de mesures sur la base de la situation en matière de solvabilité.

Dans le détail, la hausse du capital porteur de risque de CHF 1.23 millions s'explique principalement par la prise en compte de la dette à durée indéterminée souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1.5 millions en tant qu'instrument de capital amortisseur de risque selon l'article 22a OS (état le 23.01.2023) dans le SST 2024. En effet, la prise en compte de cette dette en tant qu'instrument de capital amortisseur de risque selon l'article 22a OS (état

le 23.01.2023) n'a été approuvée par la FINMA que le 24 avril 2023, sa prise en compte en tant que telle n'était ainsi pas admissible pour le SST 2023.

Le risque technique ou risque d'assurance a nettement augmenté à CHF 2.36 millions, contre CHF 1.57 millions pour l'exercice précédent, suite à la croissance du portefeuille. La nette diminution du risque de crédit de CHF 2.1 millions entre l'exercice précédent et l'exercice sous revue s'explique essentiellement par le changement de notation retenue pour les créances envers la BCF. En effet, cette banque bénéficiant de la garantie d'Etat, sa pondération du risque, a été assimilée à la pondération applicable aux cantons sans notation (20%) pour le SST 2024, alors que, pour le SST 2023, la pondération de 50% pour une banque sans notation avait été appliquée.

Quant au risque de marché, celui-ci a légèrement augmenté entre les deux exercices (CHF 0.07 million en 2023, contre CHF 0.04 million en 2022). L'effet de diversification sur l'agrégation des risques présente quant à lui une faible baisse de CHF 0.86 million lors de l'exercice précédent à CHF 0.83 million lors de l'exercice sous revue.

Enfin, l'importante augmentation de CHF 2.08 millions des autres effets sur le capital cible entre les deux exercices est due en majorité à la hausse de l'impact des scénarios de CHF 1.84 millions, la baisse du résultat d'assurance attendu de CHF 0.34 million et l'augmentation de CHF 0.10 du résultat financier expliquant le solde.

Les informations sur la solvabilité de Firstcaution correspondent à celles déclarées à la FINMA aux fins d'audit prudentiel. La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue.

Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Firstcaution SA, Nyon

Lausanne, le 25 avril 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Firstcaution SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

FIRSTCAUTION SA, Nyon

Bilan au 31 décembre 2023

(en CHF)

		31.12.2023	31.12.2022
ACTIF			
Placements		25 200 000	20 500 000
Liquidités		23 096 050	16 993 300
Immobilisations corporelles		178 297	182 765
Immobilisations incorporelles	4.1	1 970 900	2 089 426
Créances nées d'opérations d'assurance	4.2	1 669 423	637 991
Autres créances	4.3	1 921 817	1 743 362
Actifs de régularisation		636 676	523 163
TOTAL DES ACTIFS		54 673 163	42 670 007
PASSIF			
Provisions techniques	4.4	3 919 554	3 645 781
Dettes nées d'opérations d'assurance	4.5	29 293 951	22 028 993
Autres passifs	4.6	8 750 287	4 801 253
Passifs de régularisation	4.7	3 414 855	2 923 703
Dettes subordonnées	4.8	1 500 000	1 500 000
Total des provisions et des dettes externes		46 878 647	34 899 730
Capital-actions		5 178 059	5 178 059
Réserves légales issues du bénéfice		1 101 457	1 101 457
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 515 000	1 490 761
Report bénéfice		1 490 761	1 912 418
Résultat de l'exercice		24 239	-421 657
Total des fonds propres	4.9	7 794 516	7 770 277
TOTAL DES PASSIFS		54 673 163	42 670 007

FIRSTCAUTION SA, Nyon

COMPTE DE RESULTAT

pour la période du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	31.12.2023	31.12.2022
Primes pour propre compte	22 900 343	19 198 781
Primes brutes	23 120 343	19 418 781
Primes cédées aux réassureurs	-220 000	-220 000
Autres produits de l'activité d'assurances	194 432	311 286
Variation provision débiteurs & pertes s/débiteurs	-1 339 483	-1 639 089
Total des produits de l'activité technique d'assurance	21 755 292	17 870 978
Charges des sinistres pour propre compte	-6 169 833	-4 317 464
Charges des sinistres : montants payés nets	-6 358 215	-3 886 341
Charges des sinistres : part des réassureurs	524 811	92 903
Charges des sinistres : variation des futurs recouvrements activés	-62 656	77 909
Variation des provisions techniques	5.1 -273 773	-601 935
<i>% des produits de l'activité technique d'assurance</i>	-28.4 %	-26.9 %
Frais d'acquisition et de gestion brut	-15 312 842	-13 932 723
Frais d'acquisition et de gestion	5.2 -14 652 861	-13 509 695
Amortissements	-659 981	-423 028
Total des charges de l'activité technique	-21 482 676	-18 250 187
Résultat de l'activité technique d'assurance	272 616	-379 209
Produits financiers	51 024	8 527
Charges financières	-205 066	-136 289
Résultat opérationnel	118 574	-506 971
Produits extraordinaires	5.3 48 249	100 029
Charges extraordinaires	5.3 -129 817	-3 986
Bénéfice avant impôt	37 006	-410 928
Impôts	-12 767	-10 729
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 239	-421 657

Comptes annuels de FIRSTCAUTION SA, Nyon

Tableau des flux de trésorerie

(en CHF)

	2023	2022
Résultat de l'exercice	24 239	-421 657
Amortissements immobilisations corporelles	75 105	24 443
Amortissements immobilisations incorporelles	584 875	334 531
Variation des provisions techniques	273 773	601 935
Créances nées d'opérations d'assurances	-1 031 432	104 763
Autres créances	-178 455	-124 528
Actifs de régularisations	-113 513	5 228
Dettes nées d'opérations d'assurance	7 264 958	4 414 761
Autres passifs	3 949 034	2 838 752
Passifs de régularisations	491 152	592 112
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	11 339 738	8 370 339
Placements - dépôts à terme	-4 700 000	-5 500 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-70 638	-62 436
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-466 350	-971 231
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-5 236 988	-6 533 667
Distribution de dividendes	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE	6 102 750	1 836 672
Etat des liquidités au 1er janvier	16 993 300	15 156 628
Etat des liquidités au 31 décembre	23 096 050	16 993 300
VARIATION DE LA TRESORERIE	6 102 750	1 836 672

Firstcaution SA, Nyon

Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre 2023

1. Principe de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art. 957-963b CO, en vigueur depuis le 1er janvier 2013). En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

2. Raison sociale et forme juridique

Le siège social de Firstcaution est établi à Nyon. Il est inscrit au registre du commerce, de même que sa succursale située à Zürich.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et sont amorties sur leur durée de vie. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs.

Les autres actifs et les passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

4. Bilan

ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à KCHF 466.

4.2 Créances nées d'opérations d'assurance

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les preneurs d'assurances	1 669 423	637 991
Total	1 669 423	637 991

4.3 Autres créances

Cette rubrique comprend entre autres les plans de recouvrement bruts activés. Ils sont déterminés à l'aide des triangles de développement actuariels.

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Recouvrements bruts pour sinistres payés	1 762 412	1 653 846
Autres créances	159 405	89 517
Total	1 921 817	1 743 362

PASSIF

4.4 Provisions techniques

Elles sont déterminées selon le règlement des provisions techniques issu du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Provisions pour sinistres en cours	2 239 745	1 649 473	-	-	2 239 745	1 649 473
Provisions sécurité & fluctuations	1 679 809	1 996 308	-	-	1 679 809	1 996 308
Total	3 919 554	3 645 781	-	-	3 919 554	3 645 781

4.5 Dettes nées d'opérations d'assurance

(en CHF)

Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Primes perçues d'avance	12 761 335	11 283 503
Dettes envers les preneurs d'assurance	16 532 616	10 745 490
Total	29 293 951	22 028 993

4.6 Autres passifs

(en CHF)

Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Fournisseurs	1 397 948	1 093 291
Recouvrements cédés à la réassurance	296 088	124 866
Autres passifs *	7 056 251	3 583 096
Total	8 750 287	4 801 253

*dont 6M en relation avec des sociétés du groupe

4.7 Passifs de régularisation

(en CHF)

Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Provisions diverses	643 880	646 581
Charges à payer	2 758 678	2 235 660
Autres	12 297	41 463
Total	3 414 855	2 923 703

4.8 Dette subordonnée

(en CHF)

Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
Dette subordonnée	1 500 000	1 500 000
Total	1 500 000	1 500 000

Dette souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1'500'000, à durée indéterminée. Cette dette est subordonnée à toutes autres créances non subordonnées envers la société.

4.9 Etat des fonds propres

Le capital qui s'élève à CHF 5'178'059, est divisé en 3'779'605 actions d'une valeur nominale de CHF 1.37 chacune.

Les différents mouvements intervenus dans les fonds propres sont présentés ci-dessous :

(en CHF)

	Capital actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2021	5 178 059	1 101 457	1 912 418	8 191 934
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Résultat 2022	-	-	-421 657	-421 657
Etat au 31.12.2022	5 178 059	1 101 457	1 490 761	7 770 277
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Résultat 2023	-	-	24 239	24 239
Etat au 31.12.2023	5 178 059	1 101 457	1 515 000	7 794 516

5. Compte de profit et de pertes

5.1 Variation des provisions techniques

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Provisions pour sinistres en cours	590 272	120 627	-	-	590 272	120 627
Provisions sécurité & fluctuations	-316 499	481 308	-	-	-316 499	481 308
Total	273 773	601 935	-	-	273 773	601 935

5.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion regroupent diverses charges techniques dont les charges de personnel.

(en CHF)

Rubriques	2023	2022
Charges de personnel	-7 422 750	-7 215 891
Autres charges	-7 230 111	-6 293 804
Total	-14 652 861	-13 509 695

5.3 Produits & charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent la vente d'un véhicule KCHF 48, consécutif à un rachat de leasing.

En 2022, les produits extraordinaires étaient principalement composés de KCHF 68 de correction de plan d'amortissement des immobilisations et de KCHF 32 d'une reprise de provision excédentaire 2021 pour impôt.

Les charges extraordinaires sont réparties de la manière suivante :

- Rachat d'un véhicule leasing KCHF 58
- Autres charges KCHF 71

6. Autres données relatives à l'annexe

6.1 Fortune liée

Les biens affectés à la fortune liée s'élèvent à CHF 48'237'627 (31.12.2022 : CHF 37'423'563).

6.2 Nombre et valeur des droits de participation accordés aux membres de la direction ainsi qu'aux collaborateurs

Aucune attribution n'a été versée ou allouée aux membres de la direction et aux collaborateurs, qui ne disposent d'aucun droit de participation.

6.3 Engagements conditionnels

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2023	31.12.2022
Engagements conditionnels	434 759 032	373 616 826
Total	434 759 032	373 616 826

6.4 Honoraires versés à l'organe de révision

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2023	31.12.2022
Prestations en matière de révision	93 000	118 000
Prestations autres	69 172	53 902
Total	162 172	171 902

6.5 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas, ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois, présentent la structure d'exigibilité suivante :

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2023	31.12.2022
de 1 à 5 ans	148 130	181 173
plus de 5 ans	-	-
Total	148 130	181 173

6.6 Nombre d'employés à plein temps

L'effectif moyen 2023 est de 51.8 UP (2022 : 52.7 UP).

7. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

FIRSTCAUTION SA, NYON

Proposition d'utilisation du bénéfice au bilan

(en CHF)

	2023	2022
Report de bénéfice	1 490 761	1 912 418
Résultat de l'exercice	24 239	-421 657
Solde disponible	1 515 000	1 490 761
Proposition du Conseil d'administration :		
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	1 212	-
Report à nouveau	1 513 788	1 490 761
Total	1 515 000	1 490 761